

COMMISSION PARITAIRE DE SUIVI

AGEFOS PME - CGM

DU 2/10/2012

COMPTE-RENDU

Présents : 4

Collège employeurs : 2

UNIC René ANELOT
Pierre MICHAUDEAU

Collège salariés : 2

FILPAC CGT Roger LECOMTE
FO Livre Michel BARRE

Excusés : 0

Assistent à la réunion :

Directeur Bernard TRICHOT
Directrice adm. et financière Liliane MEUNIER

La séance est ouverte à 10H00 par R. ANELOT, Président de la Commission paritaire de suivi.

En préambule, B. TRICHOT remet en séance une note de la Direction générale AGEFOS PME émise le 1^{er} octobre relative au suivi des engagements Professionnalisation. En synthèse, il apparaît que les remontées d'informations au siège indiquent une très forte proportion de périodes de professionnalisation non éligible au financement du FPSPP. Une première estimation du volume des périodes met en péril les possibilités d'accès d'AGEFOS PME à la péréquation du FPSPP au titre de la Professionnalisation.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration du 26 septembre ordonne la suspension provisoire des engagements concernant les Périodes de professionnalisation jusqu'au 24 octobre inclus, date du prochain CA.

La CPS prend acte de ces dispositions qui s'imposent, et propose d'examiner les dossiers préparés pour ce jour et vérifier les possibilités de financement dans le cadre des fonds mutualisés du Plan de formation.

Présentation d'AMIGRAF

Dans le cadre de la politique menée en faveur des demandeurs d'emploi, l'organisme de formation AMIGRAF apparaît comme un acteur majeur sur ce dispositif depuis de nombreuses années. Dans ce contexte, la CPS a invité la direction de cet organisme a présenté les moyens développés en la matière, les conditions de son intervention auprès de ce public et les résultats post formation, notamment en terme d'insertion au des industries graphiques.

Gilbert LOOTENS, directeur AMIGRAF, remercie la CPS pour cette invitation et commente le dossier remis en séance.

A l'issue de cet échange, R. ANELOT remercie la direction d'AMIGRAF pour son implication et ses résultats dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Situation de trésorerie au 30/09/2012

L. MEUNIER procède à la lecture commentée de la situation de la trésorerie générale arrêtée au 30 septembre 2012 (remis en séance).

Trésorerie au 31/12/2011 : 4 025 510 €

Total des mouvements 2012 : 4 345 291 €

Sous-total trésorerie après mouvements 2012 : 8 370 800 €

Trésorerie potentielle au 30 septembre 2012 : 3 980 387 €

La présentation est complétée par une évaluation des frais de fonctionnement au 30/09 selon les indicateurs de la COM, au regard de la collecte encaissée et du budget retenu pour l'exercice 2012.

Etats des engagements en Professionnalisation

B. TRICHOT présente un état des engagements depuis le 30/08/2012 (documents remis en séance).

1 / Période de professionnalisation :

